

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

*

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

*

AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE

107, avenue de Rochefort
17201 ROYAN Cedex

*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRESÉANCE DU 27 JUIN 2013

AFFICHÉ LE 3 JUILLET 2013

CC-130627-D3

Nombre de membres :

- En exercice	: 100
- Présents	: 86
- Absents	: 14
- Pouvoir	: 0

D-EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT**CC-130627-D3 PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2008-2013 - PROROGATION**

L'an deux mil treize, le vingt-sept juin à neuf heures trente, le Conseil communautaire de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE, légalement convoqué le dix-neuf juin deux mille treize, s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre TALLIEU, Président.

PRÉSENTS : Mmes et MM. :

- PRIOUZEAU Michel - BAUD Yvan - CUZIN Gérard	ARVERT
- FORGET Jean-Pierre (suppléant) - CORBE Henri	BARZAN
- BRÉMAUD Philippe	BOUTENAC-TOUVENT
- PRUVOST Claude - GAUVRIT Jean-Pierre - MENARD Claudette	BREUILLET
- GIRERD Maurice - RÉTAIL Gil	BRIE-SOUS-MORTAGNE
- CROCHET Danielle - LAGARDE Danielle - GRIOLET Noël Vincent	CHAILLEVETTE
- MASSE Anne-Marie - SAINTLOS Thierry	LE CHAY
- MOREAU Anne-Marie - CLEMENT Bernard	CHENAC-SAINT-SEURIN D'UZET
- MARTIN Olivier (suppléant) - GUÉRIN Michèle	CORME-ECLUSE
- HILLAIRET Daniel - CHAIGNEAULT Patricia - NAULEAU Christian	COZES
- GUILLAUD Roger - PETIT André (suppléant)	L'ÉGUILLE-SUR-SEUDRE
- MARIÉ Michel	ÉPARGNES
- BARRAUD Vincent - GRAND Bernard	ÉTAULES
- LAVERGNE James - RICHARD Jean-Claude	FLOIRAC
- POURPOINT Bernard - MONEL Sylviane (suppléante)	GRÉZAC
- JONO Robert - RUFFIER René (suppléant) - JAHIEL Pierre (suppléant)	LES MATHES
- GUÉNANTIN Marie-Laure - COTTERRE Yvon - LE MORVAN Yannick	MÉDIS
- NEGRET Jean-François	MESCHERS-SUR-GIRONDE
- TÉTAUD Annick (suppléante) - HALLARD Jacky (suppléant)	MORNAC-SUR-SEUDRE
- FAURE Jean-Louis - FRESSIGNÉ Théodore - CAILLON Michel	MORTAGNE-SUR-GIRONDE

- QUENTIN Didier - GIRAUD Bernard - PELTIER Marie-Noëlle.....	ROYAN
- BESSON Didier - WILLMANN Véronique - CIRAUD-LANOUE Eliane	
- SERVIT Michel - GUIARD Jacques	
- GOUGNON Lysiane - CHARRY Gilbert	SABLONCEAUX
- HERBERT Francis - AUBIJOUX Gilbert - BONMORT Jean-Pierre (<i>suppléant</i>)	SAINT-AUGUSTIN
- BOUFFARD Jean-Marc - FOURNIER Jean-Michel - BERNARD Eliane	SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE
- PETIT Christian	
- BAUDIN Claude - THOMAS Bernard - AUCOUTURIER Fabienne	SAINT-PALAIS-SUR-MER
- ROY Serge - GORIN Jacques - SAUMONEAU Jackie	SAINT-ROMAIN-DE-BENET
- RIFFAUD Josette - GUÉRIN Simone	SAINT-ROMAIN-SUR-GIRONDE
- ASFAUX Jean-Pierre (<i>suppléant</i>) - BILLY Robert - DANIAU Jean-Claude	SAINT-SULPICE-DE-ROYAN
- FERCHAUD Pascal - ISNARD Eileen - GERVREAU Gérard	SAUJON
- ARCHAMBEAU Lionel	
- CARRÉ Michèle - LYS Gérard - LEBEAU Jean-Paul	SEMUSSAC
- LO DUCA François - RIVIÈRE Marc	TALMONT-SUR-GIRONDE
- TALLIEU Jean-Pierre - PATSOURIS François	LA TREMBLADE
- CORDONNIER Jean-Paul - CARRERE Danièle - CASERTA Alain	VAUX-SUR-MER

ABSENTS - EXCUSÉS : Mmes et MM. :

- PÉROCHAIN Yves - PELLETIER Jacky	ARCES-SUR-GIRONDE
- MAIGRE Robert (représenté par FORGET Jean-Pierre)	BARZAN
- LOIRY Huguette	BOUTENAC-TOUVENT
- MARIN Michel (représenté par MARTIN Olivier) - VILAIN Christophe	CORME-ECLUSE
- ROMEOUS Patrice (représenté par PETIT André)	L'EGUILLE-SUR-SEUDRE
- MARTIN Gérard	EPARGNES
- GUINOT Serge	ETAULES
- de ROFFIGNAC Françoise (représentée par MONEL Sylviane)	GRÉZAC
- DEGORCE-DUMAS François Xavier (représenté par RUFFIER René)	LES MATHES
- SPITÉRI Guy (représenté par JAHIEL Pierre)	
- GILBERTO Roland - PENOT Dominique	MESCHERS-SUR-GIRONDE
- SALLAFRANQUE Gilles (représenté par TÉTAUD Annick)	MORNAC-SUR-SEUDRE
- CHUSSEAU Jean-Marie (représenté par HALLARD Jacky)	
- SIMONNET Didier - FILOCHE Gérard - LABIA Jacques	ROYAN
- REVOLAT Pascal	
- GONTIER Joël	SABLONCEAUX
- PRÉAU Anne-Marie (représentée par BONMORT Jean-Pierre)	SAINT-AUGUSTIN
- de VILLELUME Martial (représenté par ASFAUX Jean-Pierre)	SAINT-SULPICE-DE-ROYAN
- GUILLET Philippe	LA TREMBLADE

° ° ° °

Secrétaire de séance : SAINTLOS Thierry

° ° ° °

**AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2013**

D- EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

CC-130627-D3 PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2008-2013 - PROROGATION

Vu l'arrêté préfectoral n°12-2615-DRCTE-B2 du 31 octobre 2012 portant modification des statuts de l'Agglomération Royan Atlantique, parmi lesquels figure notamment, au titre des compétences obligatoires, « l'Equilibre Social de l'Habitat »,

Vu l'arrêté préfectoral n°12-3125-DRCTE-B2 du 28 décembre 2012 portant extension du périmètre de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique,

Vu le Programme Local de l'Habitat 2008-2013 de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique adopté en Conseil communautaire le 4 février 2008,

Vu l'avis favorable de la Commission « Equilibre social de l'habitat » réunie le 10 juin 2013,

Considérant que l'échéance du Programme Local de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique est le 4 février 2014,

Considérant la délibération n°CC-130627-D2 du 27 juin 2013 relative à l'élaboration du second Programme Local de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique,

Considérant que la durée nécessaire à l'élaboration de ce second Programme Local de l'Habitat ne permettra pas son adoption avant le 4 février 2014,

Considérant l'avis favorable du Bureau du Comité Régional de l'Habitat du 31 août 2012 sur le bilan à mi-parcours du Programme Local de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération de Royan, saluant la qualité du travail réalisé par la collectivité et ses partenaires ainsi que la dynamique mise en œuvre sur le territoire et encourageant la Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique à poursuivre ses efforts durant la phase finale du Programme Local de l'Habitat,

Considérant que la prorogation du Programme Local de l'Habitat actuel permettra à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique de poursuivre sa politique locale en matière d'habitat : développement du parc locatif social, aide à l'accession sociale à la propriété, aide à la réhabilitation énergétique des logements des propriétaires occupants à faibles ressources, information sur le logement, prévention du surendettement...

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- de proroger le Programme Local de l'Habitat 2008-2013 actuellement en vigueur jusqu'à la date d'adoption du second Programme Local de l'Habitat par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique,
- d'autoriser le Président à signer tous documents afférents à la présente délibération,
- de notifier, pour information, la présente délibération au Préfet du département de la Charente-Maritime, aux 34 communes de la CARA.

- ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ -

Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente Déléguée

AGGLOMÉRATION
ROYAN ATLANTIQUE
107, Avenue de Rochefort
17201 ROYAN Cedex



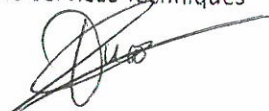
Danielle CROCHET

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Sous-Préfecture le : **09 JUIL. 2013**

Publié ou notifié le :

Pour le Président,
La Directrice Générale
des Services Techniques



Cécile DUCOS